

## EPRD et CPOM en EHPAD

### Objectifs :

Connaître le fonctionnement d'un EPRD. Savoir retraiter les postes du bilan dans l'EPRD. Pratiquer l'analyse financière en équilibrant la trésorerie prévisionnelle. Appliquer les objectifs du CPOM.

 **Durée :** 2 journées de 7 h/j (14 h)

### Sessions :

Du 16 au 17 février 2023  
Du 16 au 17 mars 2023  
Du 30 au 31 mars 2023  
Du 01 au 02 juin 2023  
Du 19 au 20 juin 2023  
Du 21 au 22 septembre 2023  
Du 19 au 20 octobre 2023  
Du 14 au 15 novembre 2023  
Du 14 au 15 décembre 2023

 **Lieu :**  
100% en distanciel

 **Public concerné :** Toute personne possédant des bases comptables. Personnel administratif et financier des EPS, EHPAD et autres secteurs médico-sociaux

 **Prérequis :** connaissances comptables

 **Animateur(trice) :** Comptable diplômé(e) Bac+5 et compétences professionnelles

 **Nature et sanction de l'action :**  
**Action :** article L. 6313-1-1° du Code du travail

**Sanction :** Attestation individuelle de formation avec résultat de l'évaluation et Certificat de réalisation.

 **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Plateforme avec solutions d'accessibilité

 **Compétences visées :** Pratiquer l'analyse financière prospective de l'EPRD en vue de l'équilibre financier dans le respect des objectifs du CPOM.

 **Tarif :** 1 281,00€ (Mille deux cent quatre-vingt-un euros) / participant, soit 91,50 € / heure. TVA non applicable, art. 261.4.4° a du CGI

### Programme :

#### ► La tarification à la ressource

Pourquoi une réforme ?

La tarification par le niveau de soins requis

La tarification de la dépendance et des hébergements

La nomenclature comptable M22 et M21

#### ► L'EPRD (L'Etat Prévisionnel de Recettes et de Dépenses)

Le bilan et la construction du bilan financier

Le fonds de roulement prévisionnel, BFR et trésorerie

La capacité d'autofinancement prévisionnelle

Analyser la situation financière à l'aide de ratios

Le tableau de financement prévisionnel et le PGFP

Recommandations pour l'équilibre financier

#### ► Les annexes

L'obligation ou non d'équilibre financier

Conseils pour l'affectation du résultat

Le relevé infra-annuel

L'ERRD et solutions pour augmenter le résultat

Le calendrier de l'EPRD

#### ► Le C.P.O.M. (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)

Les étapes et les objectifs du contrat pluriannuel

La construction du CPOM

Les points essentiels à mentionner

Le suivi du CPOM et le dialogue de gestion

### Modalités et délais d'accès :

A réception du formulaire d'inscription, **convention de formation**, à retourner dûment signée et revêtue du cachet, 10 jours minimum avant le début de la formation. Seul le règlement global génère l'inscription définitive, sauf pour les organismes publics

### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Positionnement en amont. Documents pédagogiques transmis au participant. Possibilité de s'entraîner avec vos documents comptables. Réalisations de cas réels pour faciliter l'assimilation des concepts abordés. Evaluation des acquis. Evaluation à chaud et à froid de la formation.

 **Contact :** Josiane DELRIEU  
05 53 47 90 93

formation@jd-developpement.com

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION Formation Professionnelle Continue

Dispositif de Formation : Plan  CPF/CPA  Pro-A  Autre

Intitulé de la Formation : « **EPRD et CPOM en EHPAD** »

Date de Session : .....

### ETABLISSEMENT

Raison sociale :



Code postal :



Nom du responsable :

Fonction :

Ville :

Siret :

Finess :

Effectif :

OPCO :

### PARTICIPANT

NOM :

Prénom :

Fonction :



### MODALITES D'INSCRIPTION

Ce formulaire vaut acceptation des **conditions générales de vente** disponibles sur notre site [www.jd-developpement.fr](http://www.jd-developpement.fr)

A réception du formulaire d'inscription, une **convention (ou contrat) de formation professionnelle**, conformément aux textes en vigueur, vous sera adressée, à nous retourner dûment signée et revêtue du cachet de l'établissement.

Seul le **règlement global** génère l'inscription définitive, sauf pour les organismes publics.

JD Développement a opté pour le régime d'**exonération de la TVA** (article 261-4-4°a du CGI).

Date

Nom du signataire, signature et cachet